FRC, I: 6483 a

Case
FRC
15919

LETTRE

A MONSIEUR CÉRUTTI,

RENFERMANT

VINGT-UN GRIEFS

CONTRE

M. NECKER.

[PRIX, QUATRE SOLS.]

A PARIS,
Chez DESENNE, au Palais-Royal.

THE NEWBERRY
LIBRARY

17. août 1790.)

40

AVERTISSEMENT.

QUEL tableau, que celui que l'on fait des vertus de M. NECKER ! Quels griefs que ceux qu'on impute à ce grand homme ! Il ne nous appartient pas de juger : nous engageons seulement les lecteurs à réfléchir mûrement avant de prononcer ; craignons d'être injustes, & de rebuter la vertu par une lâche ingratitude !

LETTRE
A M. CÉRUTTI.

Vous êtes émerveillé, Monſieur, de la rage populaire ou populâtre contre M. Necker : vous ignorez donc tous les forfaits de ce miniſtre. Ne le connoiſſant que par ſes écrits, par ſes actions publiques & pas ſes amis les plus eſtimables, vous perſev érez dans un enthouſiaſme qui eſt paſſé de mode. Vous refuſez d'adopter la mode récente d'abattre les têtes, les ſtatues qui ont déplu. Le haſard ſeul vous a rendu témoin des grouppes éloquens du Palais-Royal. Rebuté par l'extérieur féroce de ceux qui les compoſoient, vous auriez craint, en vous y mêlant, de participer au crime de beſtialité. Je ſuis plus juſte ou plus curieux que vous. J'ai voulu prendre l'intrigue ſur le fait, on voit la vérité à nud. La vérité s'eſt expliquée par l'organe ſonore des porte-faix, des harangeres : vous n'entendriez pas trop leur langage ; je vais le traduire : Voici, Monſieur, avec préciſion, tous les ſujets de plainte dont le Palais-Royal a retenti contre M. Necker.

Premier Grief.

M. Necker a défendu l'exportation des grains, au moment de la diſette des grains, & il a violé la liberté ſous le prétexte ridicule de la famine.

Second Grief.

Il a emprunté de le caiſſe d'eſcompte pluſieurs millions, au

moment que le tréſor public étoit ſans argent, ſans credit, ſans reſſource, & il a augmenté la dette ſous le prétexte miſérable de la néceſſité.

Troiſieme Grief.

Il a ſollicité la grace de M. Bezenval, que le diſtrict des Cordeliers jugeoit criminel, & il a oſé préférer le vœu de l'humanité aux reſſentimens de la haine.

Quatrieme Grief.

Il a imploré des indemnités futures pour les châteaux incendiés, & il n'a pas craint d'impoſer la miſéricorde pour expier la barbarie.

Cinquieme Grief.

Il s'eſt permis de donner des leçons de prudence & de modération à l'aſſemblée nationale, & il s'eſt prévalu de quarante ans de travaux & de ſuccès pour inſtruire des hommes qui en étoient encore à la premiere année de la politique & de l'expérience.

Sixieme Grief.

Il a demandé, redemandé que le comité des finances s'alliât, ſe concertât avec l'adminiſtration, afin de régler la théorie préſomptueuſe par la pratique circonſpecte, & il s'eſt obſtiné à vouloir que le courage eût de la meſure, & le zele de la prévoyance.

Septieme Grief.

Il a repouſſé les dénonciations folles de quelques politiques aventuriers de l'aſſemblée nationale, au lieu de s'en laiſſer accabler & noircir en ſilence.

Huitieme Grief.

Il a relevé les mépriſes, les faux calculs, les aſſertions étourdies de quelques autres zélateurs hypocrites ou ignotans, au lieu de fermer ſes yeux ſur l'erreur, & de redoubler le bandeau ſur les yeux de la nation.

Neuvieme Grief.

Il a eſſayé de diſculper quelquefois les autres miniſtres, parce qu'il préſumoit favorablement de leurs intentions, & il s'eſt cru plus inſtruit ſur leurs démarches, en les voyant de près, que le public qui les obſervoit de loin.

Dixieme Grief.

Il n'a ceſſé de maintenir de toutes ſes forces l'autorité & la réputation légitime de Louis XVI, & il s'eſt attaché, avec une fidélité ſervile, à recueillir, à préſerver les reliques de la royauté & de la monarchie.

Onzieme Grief.

Son audace royaliſte a porté ſes attentats juſqu'à parler, une ou deux fois, d'une maniere attendriſſante, de la reine & même des freres du roi, rappelant les pieges tendus autour d'eux par l'ancienne corruption, expoſant les foibleſſes des princes à côté des baſſeſſes des grands, afin d'obtenir quelque indulgence pour les premieres.

Douzieme Grief.

S'il s'eſt attendri ſur la famille royale que l'on abaiſſoit ſans ménagement, ne s'eſt-il pas appitoyé de même ſur les familles illuſtres que l'on dépouilloit de leurs titres, de leurs

noms, de leurs armoiries, & ſa modeſtie ne s'eſt-elle pas faite la protectrice de la vanité ?

Treizieme Grief.

Pourquoi protéger ainſi les titres ? Parce qu'il ſe flattoit d'être créé bientôt duc & pair. Pourquoi protéger les noms ? Parce qu'il étoit las de la célébrité du ſien, & qu'il en briguoit un plus ignoré ? Pourquoi protéger enfin les armoiries ? Parce que, dans ſon écuſſon, il eſpéroit placer un jour les lys & la couronne de France.

Quatorzieme Grief.

Que dire de l'acharnement avec lequel il a ſoutenu cette maudite caiſſe d'eſcompte, à qui nous devons, il eſt vrai, le filet d'argent qui coule encore, mais qui étoit obligée de ſe ſacrifier *gratis* au public ingrat, & qui a eu la témérité de différer ſes paiement lorſqu'ils étoient devenus impoſſibles.

Quinzieme Grief.

En empêchant la banqueroute de la caiſſe par d'horribles délais, n'a-t-il pas empêché, par des retards non moins abominables, la banqueroute de l'hôtel-de-ville ?

Seizieme Grief.

Que dis-je ? N'a-t-il pas eu le fol eſpoir de ranimer le crédit & d'entretenir la circulation, en rembourſant, avec une probité infame, les anticipations, & en imitant Colbert au lieu d'imiter l'abbé Terrai ?

Dix-ſeptieme Grief.

Qui l'autoriſoit à faire paſſer à M. le comte d'Artois la

rente viagere que lui devoit le roi ? A faire compter à Madame de la Marc une ſomme équivalente de ſes meubles, & qu'elle n'a pas touchée ? A envoyer aux Emigrans ariſtocrates des millions qu'il n'eut jamais ? A s'approprier des milliards qui ſont en l'air ou qui ſont ſous terre ? A verſer ſa propre fortune dans le tréſor public épuiſé, afin de mieux couvrir les montagnes d'or qu'il entaſſe ſur celles de la Suiſſe ?

Dix-huitieme Grief.

Comment pardonner ſon obſtination laborieuſe ? Comment ſouffrir qu'au milieu des outrages & des impoſtures, ſon orgueil imperturbable continue de veiller ſur notre fortune, d'en défendre les débris, d'en réparer les brêches, de nous faire ſubſiſter malgré la décadence univerſelle, de nous faire reſpirer juſques dans notre agonie ?

Dix-neuvieme Grief.

Maudite ſoit la ſageſſe qui veut combiner le préſent & l'avenir ; qui refuſe de dévorer en un jour l'aliment d'un ſiecle ; qui n'ouvre pas toutes les ſources taries, toutes les cataractes d'un ſiecle d'airain ; qui ne prodigue pas un papier trop prodigué déjà ; qui ne force pas, en un mot, tous les coffre-forts à ſe vuider, & tous les porte-feuilles à ſe répandre.

Vingtieme Grief.

Exiſte-t-il dans ce ſiecle égoïſte un philoſophe plus perſonnel que celui qui, ménacé d'être aſſailli & immolé par la populace aveugle, a répondu : Qu'elle vienne, elle me trouvera travaillant pour ſon bonheur. Eſt-il permis à un miniſtre moderne de reſſembler à l'antique Ariſtide, à l'antique Miltiade, à l'antique Phocion, à tous ces héros de la Grece, qui ai-

442

moient ; qui ſervoient le peuple, en tombant ſous ces coups ; & bravoient le ſupplice, en plaignant les aſſaſſins ?

Vingt-unieme Grief.

Mais voici le comble de la témérité & de la jalouſie : lorſque des flatteurs annoncent à cet homme, jadis l'idole de la France, & qui croit l'être encore de l'amitié, que ſes mémoires, ſes comptes rendus, ſes vues expérimentales, ſes plans réparateurs, ont été mal accueillis de l'aſſemblée, ſavez-vous ce qu'il a le front de répondre ? Ce que répondit ce Spartiate célebre, à qui l'on préféroit ſes propres éleves : *Je ſuis charmé que la patrie ait tant de citoyens plus inſtruits que moi dans mon art.*

Je viens de vous détailler, Monſieur, la liſte des crimes imputés à M. Necker : j'avoue que je ne trouve pas de réponſe à aucun des articles : c'eſt à vous de répondre, ligne par ligne, ſyllabe par ſyllabe : il ne faut par laiſſer debout vingt colonnes qui dépoſent contre votre *grand homme.* Interrogez votre logique plus démonſtrative que votre enthouſiaſme. Envoyez-moi, ſi cela eſt poſſible, une réfutation auſſi claire que le jour : armé de votre lumiere, j'irai me battre contre tous les brouillards & tous les brouillons du Palais-Royal : j'ignore en quel pays exiſte le puits de la vérité ; mais je ſais où réſide celui du menſonge.

J'ai l'honneur, &c.

A Paris, ce 3 Août 1790.

Imprimé ſur l'Invitation du Club du Café National.